

LE COMMERCE SUR LA RUE ST-DENIS.

Dans notre édition du 6 décembre dernier, nous parlions déjà du développement de la rue St-Denis au point de vue commercial, et nous émettions l'opinion que ce développement ne tarderait pas à créer dans la grande artère une activité pour le moins égale à celle que l'on reconnaît à la rue Ste-Catherine. Aujourd'hui comme alors nous avons les mêmes raisons de nous réjouir de ce mouvement de progrès dans notre ville.

Toutefois, notre contentement n'est pas sans mélange. Ceux qui ont encore un peu de souci de la beauté de Montréal ne voient pas sans inquiétude les maisons de commerce en voie de construction empiéter sur le trottoir sans égard pour la ligne de démarcation jusqu'ici respectée dans le cas des habitations privées.

On a déjà fait observer que ce vice était imputable aux escaliers inélégants qui défigurent les rues et rejettent dans l'ombre la façade des magasins construits dans la limite, et c'est pourquoi, dit-on, les nouvelles constructions d'une certaine importance s'élèveront sur une ligne qui les mettra plus en évidence.

Il existe à Montréal trop peu de rues commerciales pouvant assister au développement intensif des affaires sans rien perdre de leurs proportions. Il en est qui, chaque fois que l'on y élève un nouvel édifice, semblent se refermer, se rétrécir au point que ceux qui les fréquentent soient exposés à manquer d'air.

Au pas dont vont les choses, la rue St-Denis ne tardera pas à souffrir du même mal, à moins que les autorités civiles ne consentent à faire un bon mouvement pour lui conserver, avec son esthétique, sa pleine valeur au point de vue commercial.

Des gens éclairés ont déjà prévu ce qui ne saurait manquer de se produire: l'élargissement de la rue St-Denis. L'Université Laval, la Bibliothèque Municipale et d'autres ont respecté la ligne de démarcation en vue d'une expropriation inévitable de la rue, par suite du développement commercial.

En présence d'une pareille nécessité, nous suggérons, il y a déjà plus de six mois, que les autorités prissent les moyens de faire déterminer et homologuer une ligne en dedans de laquelle on devra construire à l'avenir. On a fait fi de notre trop humble suggestion et, depuis l'époque où nous l'avons faite, la ville et les commissaires ont émis un permis de construire à l'angle même des rues St-Denis et Ste-Catherine, et empiétant sur le trottoir, un édifice de dix étages. Est-ce que, par hasard, à l'hôtel de ville, on ne se serait pas encore rendu compte d'un fait déjà constaté par tout le monde, à savoir que la rue St-Denis se commercialise? A la vérité, les facultés de compréhension de nos commissaires seraient d'une lenteur déplorable! En tout cas, nous sommes en présence d'une situation très embarrassante et qui ne saurait que s'aggraver le jour où il faudra de toute nécessité étendre les limites de la rue St-Denis dans sa largeur. Il en a coûté assez cher lorsqu'il a fallu exproprier certaines rues dans les anciens quartiers, et nous soumettons que l'expérience acquise à ce prix devrait être suffisante pour empêcher de nouvelles extravagances. On dirait vraiment que c'est un système établi, au Bureau des Commissaires, que de dépenser, de gaspiller plutôt en travaux inutiles les revenus de la ville. Les contribuables ont tous les jours sous la vue le spectacle, peu consolant pour eux, d'ouvriers en train d'éventrer une chaussée nouvellement pavée, sous prétexte que des améliorations s'imposent à la canalisation des égouts, ou autres choses pareilles.

Nous n'avons aucune objection aux améliorations quelles qu'elles soient; mais nous avons le droit de réclamer lorsqu'elles se font à l'encontre de toute raison. Tout comme il est déraisonnable d'attendre que les nouveaux pavages soient

terminés pour modifier les services souterrains qu'ils recouvrent, il est insensé de laisser s'élever des édifices dont le coût se chiffre par le million de dollars, dans les rues où il faudra tôt ou tard pratiquer l'expropriation, et cela sans avoir au préalable déterminé les lignes en-dedans desquelles il conviendrait de construire pour ne pas nuire au progrès.

Les remarques que nous avons faites au mois de décembre dernier portaient peut-être de trop bas pour atteindre jusqu'au piédestal où pontifient les commissaires. Cependant, elles n'en ont pas moins fait du chemin dans le public, et la presse quotidienne s'élève à son tour de l'ingérence du Bureau de Contrôle. Espérons que leur voix plus puissante que la nôtre sera entendue en haut lieu.

A tout événement, nous dirons à Messieurs les Commissaires qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire et qu'ils peuvent encore prendre les mesures nécessaires pour que la ville ne soit pas dans l'obligation de payer des sommes folles pour l'expropriation de la rue St-Denis dans quelques années, dans quelques mois peut-être.

"EN FRANÇAIS."

Tel est le titre d'une brochure que vient de publier M. l'abbé Etienne Blanchard, du Collège de Montréal, auteur de "En Garde!"

Cet ouvrage, qui fait suite au dernier nommé, traite des anglicismes et barbarismes et est destiné à l'usage des maisons d'éducation, des Cercles du Parler Français, des traducteurs, des hommes de profession, des ouvriers, des journalistes, des commerçants, des amateurs d'athlétisme. Il est rempli d'exemples frappants de l'intrusion de l'anglais dans notre langage, et, en regard des erreurs, on y trouve le mot propre s'appliquant à chaque cas. Il est d'une très grande valeur pour tous et nous ne doutons pas qu'il atteigne une diffusion au moins égale à celle de "En Garde", dont le tirage a été de trente-cinq mille exemplaires en cinq éditions. Nous devons féliciter l'auteur de "En Français" sur son magnifique travail, et le remercier sincèrement pour l'envoi d'un exemplaire.

LA MAISON MARPLES, JONES & CO.

Relativement à l'annonce que nous avons publiée du décès de M. Price Jones, ancien chef de la maison Marples, Jones & Co., commissionnaires, nous devons dire que les affaires n'en seront pas moins continuées comme par le passé.

L'ancien personnel reste en office et, avec M. Arthur E. Jones comme chef, il est à espérer que les bonnes relations qui existaient entre la maison et la clientèle seront maintenues. M. A.-E. Jones est très au courant du commerce et compte 16 années d'expérience avec la firme que son père a dirigée durant de nombreuses années.

LA BANQUE NATIONALE.

La Banque Nationale a fait mettre en brochure son 53ème rapport annuel, couvrant la période fiscale terminée au 30 avril 1913. Ce rapport, tout le monde a pu en prendre connaissance au moment de sa publication, et nous comprenons que les directeurs se soient crus justifiables de le faire enchaîner dans cette brochure de luxe dont nous venons de recevoir un exemplaire qui fait grandement honneur à la Banque et aux éditeurs.

Cette plaquette a sa place toute marquée dans la bibliothèque de l'homme d'affaires qui, plus tard, trouvera plaisir à la consulter pour établir des comparaisons sur le progrès accompli par l'institution qui compte aujourd'hui parmi les plus prospères du pays et pour laquelle s'ouvre un avenir des plus brillants.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire de la brochure.